

ACTIS présente LA RUCHE, son programme de fidélité pour les artisans

ACTIS, leader européen sur le marché des isolants réflecteurs, lance un programme de fidélité pour ses clients artisans, LA RUCHE !

Cet outil de proximité récompense la fidélité des artisans qui posent des solutions d'isolation ACTIS, en renforçant leur lien avec la marque et les échanges dans un esprit de communauté.

Un système de points récompense les achats ACTIS d'isolants et la participation au programme, notamment les chantiers références. Les artisans pourront gagner des produits gratuits, des cadeaux variés et même...des lingots d'or !



POURQUOI « LA RUCHE » ?

LA RUCHE symbolise la famille des **isolants alvéolaires réflecteurs, exclusive et brevetée, issue de la toute dernière technologie d'ACTIS**. Ces isolants sont certifiés ACERMI (version rigide en panneaux) et NF EN 16012 (version souple en rouleaux). La structure alvéolaire de ces isolants (nid d'abeilles) permet d'atteindre un très haut niveau de performance en exploitant au maximum les qualités isolantes naturelles de l'air.

Une ruche est une communauté travailleuse et solidaire, à l'image de celle des artisans.

LA VOLONTÉ DE SE RAPPROCHER DES ARTISANS

ACTIS a souhaité récompenser la fidélité des artisans qui travaillent régulièrement avec ses isolants. Par le biais de ce programme dédié, ACTIS pourra communiquer davantage et de manière plus personnalisée avec les artisans. Ce programme permettra d'échanger l'expérience de chacun.

Tous les artisans peuvent y participer, qu'ils aient connu ce programme via la communication en magasin (affiches, dépliant de présentation), sur le site internet www.laruche-actis.com ou via l'e-mail d'inscription.

DES POINTS, DES CADEAUX...ET DES LINGOTS D'OR !

Le programme « LA RUCHE » récompense les achats des artisans en produits ACTIS et leur engagement avec la marque, en délivrant des points.



Ces points permettent de gagner des **produits ACTIS et des accessoires**, en l'occurrence tous les alvéolaires ACTIS (hors Hybris grands panneaux), une large sélection d'isolants minces réflecteurs (Triso-Super 12, Triso Laine) et les accessoires (Isoclip, cutters, adhésifs...).

Ils donnent également droit à des **cadeaux variés, de toutes valeurs pour s'adapter aux goûts de chaque artisan** : 7 000 références dans les catégories high-tech, sport & jeux, équipements de la maison, image & son, bricolage, auto-moto...

De plus, les artisans peuvent tenter de remporter le cadeau prestige : des lingots d'or. **Un coffret de lingots d'or d'une valeur de 34 000 € est mis en jeu !** Les conditions à remplir pour gagner ce lot exceptionnel est d'atteindre au minimum 20 000 points au 30 juin 2019 et d'être élu « plus beau chantier-référence » par un jury interne ACTIS, après la date de clôture de la première année du programme le 30 juin 2019.



VALORISER LES CHANTIERS, DIVERTIR ET RECOMPENSER LES ACHATS

Ces points se gagnent tout d'abord **lors d'achats d'isolants ACTIS dans le négoce**. Le barème de récompense est le suivant : 1 € HT = 1 point. Un système de « boosters » est également mis en place pour certaines périodes ou sur une sélection d'isolants. Les achats peuvent être déclarés par internet (envoi d'une photo/scan de la facture du négoce) ou par courrier.

Afin de favoriser la communication entre artisans et donner une dimension ludique par des animations, la participation au programme rapporte également des points via plusieurs rubriques du site. Ainsi, des publications/ commentaires/ likes sur le fil social du site sont récompensés. D'autres animations sont proposées pour l'attribution de points, comme des **quizz et des jeux, ou encore des pronostics sportifs à l'occasion de la coupe du monde de football** ou des autres événements sportifs majeurs.

Une attention particulière est portée à la **valorisation des chantiers des artisans**, par la mise en place d'un grand concours du **plus beau chantier-référence** pour tenter de remporter les lingots d'or.

Le « chantier-référence » se distingue ici par le type d'édifice (architecture très esthétique, moderne, bâtiment classé...) et/ou la surface isolée. Lorsqu'un chantier est retenu, un reportage photo et vidéo est alors réalisé et pris en charge par ACTIS. Les points sont confirmés après validation par ACTIS et publication d'une vidéo sur actis-isolation.com.

Le chantier-référence permet aux artisans de montrer à leurs clients leur savoir-faire dans la mise en œuvre des solutions ACTIS. Ils bénéficient également de la promotion de leur entreprise sur le site Internet www.actis-isolation.com.

UN SITE INTERNET DÉDIÉ, AU CŒUR DU PROGRAMME

ACTIS a mis en place un site internet consacré à ce programme de fidélité : www.laruche-actis.com

L'artisan peut s'inscrire à tout moment sur le site Internet www.laruche-actis.com et se connecter grâce à son e-mail et à un mot de passe.

				
Catalogue cadeaux Jusqu'à 7000 références pour vous faire plaisir Des produits ou accessoires ACTIS en gratuit Je découvre	Déclarer vos achats Transformez vos achats en cadeaux Je déclare	Fil social Gagnez des points en partageant vos expériences Je participe	Chantiers-références Valorisez votre savoir-faire en gagnant des points Je découvre	Jeux Gagnez des points en partageant vos expériences Je joue

Une fois inscrit, l'artisan peut profiter de tous les services proposés :

- accéder au catalogue de cadeaux et aux produits gratuits pour les commander
- déclarer les achats ACTIS
- proposer des chantiers-références à ACTIS
- découvrir et contribuer au fil social pour partager des photos de chantiers, expériences, échanger entre pros dans un esprit de communauté
- participer aux animations, jeux, pronostics pour des points bonus

Pour en savoir plus, le règlement complet du programme est à retrouver sur www.laruche-actis.com.

CONTACT PRESSE : AGENCE FP&A - Frédérique PUSEY et Adeline VALLET
adeline@fpa.fr - 01 30 09 67 04 – 06 68 41 56 56

A PROPOS D'ACTIS

ACTIS est le leader européen sur le marché des isolants alvéolaires réflecteurs.

Créée en 1980, ACTIS est une PME familiale française de 210 personnes, basée à Limoux en région Occitanie, qui a intégré le groupe Laurent Thierry en 2003. ACTIS possède 4 sites de production en France, certifiés ISO 9001 depuis 2005, et est présente dans 8 pays en Europe.

ACTIS propose des solutions performantes et certifiées qui répondent à l'ensemble des besoins d'isolation :

- pour tous les bâtiments (résidentiels et tertiaires)
- pour toutes les applications (toitures, combles et murs)
- en neuf comme en rénovation

Les solutions ACTIS disposent de certifications délivrées par des organismes d'évaluation accrédités (ACERMI, BM Trada, CSTB, LNE...)